



ENGAGEMENT à RETOURNER

AVANT le 16/03/2024*

(places limitées suivant moniteurs et terrains)



Entraînements – Ateliers

pour Chiens d'Arrêt et Broussailleurs

Le Dimanche 24 mars 2024 à LABRY (54)

Rendez-vous : à 8H30 Place de l'église à LABRY. (54)

Journée organisée par Alain VANGELISTI et Hervé ISTE

Nom et Prénom du Propriétaire :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : E-mail :

Nom du 1^{er} chien :
Race : né(e) le
Nom du 2^{ème} chien :
Race : né(e) le

Adhésion ACTL 2024 obligatoire pour participer aux entraînements : Site : www.cucclorraine.fr

N° Carte Adhérent ACTL 2024

Un contrôle des adhésions et des demandes d'adhésions en cours sera effectué le mercredi précédent la journée d'entraînement.

Entraînement « Plaine » pour chien d'arrêt:

(Limité à 14 chiens)

Travail pour chien confirmé avec 1 faisan et 1 perdrix

Boîte d'envol : avec / sans

.....chien(s) x 30.00 € =€

Entraînement « Plaine » pour chien broussailleur :

(Limité à 7 chiens)

Travail pour chien confirmé avec 1 faisan et 1 perdrix

Boîte d'envol : avec / sans

.....chien(s) x 30.00 € =€

Frais de fonctionnement C.U.C.C. (par chien engagé)

.....chien(s) x 10 €€

TOTAL € =€

Nota : Repas tiré du sac à l'issue des entraînements.

Merci de ramener votre repas, vos couverts, la salle des associations est réservée.

REGLEMENT :

Par chèque : A l'ordre de C.U.C.C. Lorraine

Par virement : IBAN : FR76 1027 8042 6100 0209 6000 129 CMCI FR 2A

A retourner, avec le règlement par chèque ou le justificatif de virement à : C.U.C.C Lorraine

Alain VANGELISTI – 39 rue Jules ROLLIN 54800 LABRY – Tél : 06.80.32.17.41 – Mail : les-vangelos@orange.fr

- TOUT engagement SANS le règlement ou justificatif de virement ne sera PAS VALIDE --

Il est INTERDIT de retourner sur les terrains d'entraînements sans l'autorisation du détenteur du droit de chasse

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir aux personnes ou aux chiens ou causés par eux pendant cette journée.